

COMMUNE DE VIVEROLS

Adresse : 11 Place de l'Eglise – 63840 VIVEROLS

Tél : 04 73 95 96 90

MAIL : VIVEROLS@wanadoo.fr

Le 25 mars 2022

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

Montant Budget Primitif 2022

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **790 087.80 €**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2022

CHAPITRES	BP 2020
011 – Charges à caractère général	269 144.45 €
012 – Charges de Personnel	261 000.00 €
014 – Atténuations de produits	0.00 €
65 Autres charges de gestion courante	13 910.00 €
66 – Charges financières	4 600.00 €
67 – Charges exceptionnelles	100.00 €
022 – Dépenses imprévues	0.00 €
023 – Virement à l'investissement	232 791.35 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	8 542.00 €
043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €
<u>TOTAL</u>	790 087.80 €

Recettes :

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2021

CHAPITRES	BP 2020
013 – Atténuations de charges	21 000.00 €
70 – Produits des services	52 969.00 €
73 – Impôts et taxes	260 596.00 €
74 – Dotations et participations	134 262.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	45 142.00 €
76 – Produits financiers	2.00 €
77 – Produits exceptionnels	650.00 €
78 – Reprises provisions semi-budgétaires	0.00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	10 000.00 €
043 – Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €
002 – Résultat antérieur	265 466.80 €
<u>TOTAL</u>	790 087.80 €

Chapitre 73 : il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Fiscalité attendu au BP 2022 : 170 000 € décomposée comme suit :

Taxe sur le foncier bâti : 150 450 €

Taxe sur foncier non bâti : 19 550 €

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'état

Les dotations attendues de l'état s'élèveront à 59 762 € soit une baisse de 2 017 € par rapport à 2021.

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **636 939.47 €**

Dépenses :

Les principaux investissements de l'année 2022 sont les suivants :

Nature de l'opération	Montant
Acquisition terrains BERILLON	2 340.00 €
Accessibilité handicapés bâtiments publics	1 000.00 €
Camping	4 000.00 €
Gîtes	1 000.00 €
Aménagement Terrain Le Breuil	39 000.00 €
SIEG – Etruchat	7 700.00 €
SIEG – Plagnols	3 500.00 €
Travaux de Réseaux Eau Pluviale	200 000.00 €
Commerce	5 000.00 €
Voirie 2022	96 000.00 €
Enfouissement des Réseaux secs dans le bourg	35 500.00 €
Restauration des registres des délibérations	1 600.00 €
Divers matériels et mobilier 2022	2 500.00 €
Mobilier Urbain	4 000.00 €
Toiture Gîtes	25 000.00 €
Toiture La Poste	20 000.00 €
Divers travaux de bâtiments 2022	41 221.35
Panneaux routiers 2022	1 000.00 €
Chaudière Ancienne Perception	27 000.00 €
Chaudière Maison Granet	29 000.00 €
SIEG – Eclairage Public dans le bourg	2 800.00 €
SIEG – Illuminations 2022	2 000.00 €

Etat de la Dette :

Montant des annuités : 57 523.05 € décomposée comme suit :

Intérêts : 4 394.60 €

Capital : 53 128.45 €

Capital restant dû en 2022 : 225 028.98 € €

Recettes :

Les subventions d'investissement prévues :

Organismes	Montant
Département	20 656.00 €
DETR	86 154.00 €
Autres (FEADER-EE-BOIS LOCAL)	61 778.00 €
DSIL	21 339.00 €

BUDGET EAU

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **74 220.88 €**

Section d'Investissement :

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **307 703.76 €**

Les principaux investissements de l'année 2022 sont les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement du bourg.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **37 011.00 €**

Section d'Investissement :

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **364 080.77 €**

Les principaux investissements de l'année 2022 sont les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement du bourg.